

Synode de printemps 2011

Interpellation de la fraction jurassienne au sujet du blocage des points de poste

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers synodaux,

Chers membres du Synode,

La Fraction jurassienne souhaite soulever la question du blocage des points de postes au sein de l'administration des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. En effet, en des temps où notre Eglise doit faire face à de nombreux défis, une énergie considérable doit être mobilisée en son sein, mais aussi au niveau des structures romandes, alémaniques et suisses. A l'évidence, de nouvelles tâches se profilent ou sont déjà entreprises, mais les ressources humaines manquent cruellement. Par exemple, au niveau romand, la conduite d'une réflexion sur une catéchèse commune demande à nos professionnels un engagement supplémentaire auquel ils ne peuvent pas faire face actuellement, faute de temps. Il est impensable à nos yeux que notre Eglise s'exclue elle-même d'un débat fondamental pour des raisons financières alors même que les exercices bénéficiaires se succèdent depuis quelques années.

Comme le Conseil synodal le souligne dans son rapport de législature, il nous semble donc que, dans un contexte financier aussi favorable, le blocage des points de postes représente un frein inutile à l'implication essentiel de notre Eglise dans l'élaboration de stratégies porteuses d'avenir face aux défis que représentent notamment la pénurie pastorale, les difficultés croissantes dans le recrutement de bénévoles, la collaboration toujours plus nécessaire entre les paroisses ou encore la réflexion sur la catéchèse et sur les ministères.

C'est pourquoi nous interpellons le Conseil synodal sur cette question afin qu'il présente une évaluation des besoins en personnel au Synode, ceci sans mettre en péril la situation financière de notre institution.